

COMMUNIQUE DE PRESSE 10/08

■ COMPTES DE PROFITS ET PERTES DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU 31 MARS 2010

Sur base de chiffres provisoires¹, la Commission de Surveillance du Secteur Financier évalue le résultat avant provisions du secteur bancaire luxembourgeois à 1 529 millions d'EUR au 31 mars 2010. Par rapport au premier trimestre 2009, le résultat avant provisions diminue ainsi de 5,5%.

La baisse du volume des bilans et l'évolution des conditions de marché sur un an entraînent une diminution de la marge sur intérêts de 26,7%. Cette baisse significative de revenus récurrents est amortie à concurrence d'un cinquième par l'évolution à la hausse des revenus de commissions. Leur progression de 10% intervient dans le contexte de la reprise des valeurs boursières qui augmente le prix des avoirs sous gestion servant d'assiette au calcul des commissions de gestion. Les autres revenus nets profitent, à l'instar des trimestres précédents, de la progression de valeurs financières qui permet à quelques banques isolées d'afficher des résultats importants en comparaison annuelle. La hausse de ces revenus largement non récurrents permet de limiter la régression du produit bancaire à 1,2%.

Compte tenu des dépenses sociales occasionnées par la réduction des effectifs bancaires, les frais de personnel haussent de 7,8%.

Dans l'ensemble, l'addition des facteurs exposés ci-dessus aboutit pour le premier trimestre 2010 à un résultat avant provisions qui diminue de 5,5% en comparaison annuelle.

Compte de profits et pertes des banques au 31 mars 2010

Postes en millions d'EUR	Mars 2009	Mars 2010	%
Marge d'intérêts ²	1 930	1 415	-26,7%
Revenus de commissions	792	871	10%
Autres revenus nets	-10	394	-
Produit bancaire	2 712	2 681	-1,2%
Frais de personnel	613	661	7,8%
Autres frais généraux	482	491	1,9%
Frais généraux	1 095	1 152	5,2%
Résultat avant provisions	1 617	1 529	-5,5%

Luxembourg, le 20 avril 2010

¹ Les banques reprises dans l'échantillon représentent 96,31% du résultat avant provisions de l'exercice 2009.

² Y compris dividendes perçus sur les filiales